

États de la situation financière consolidés résumés intermédiaires non audités

Aux (en milliers de dollars canadiens)	Notes	30 juin 2018	31 mars 2018
ACTIF			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		739 311 \$	862 838 \$
Titres détenus	4	625 799	469 217
Créances clients	6, 18	2 388 761	2 215 837
Impôt sur le résultat à recevoir		5 362	1 170
Total des actifs courants		3 759 233	3 549 062
Actifs d'impôt différé		18 200	19 941
Placements	7	2 191	2 035
Matériel et aménagements des locaux loués		28 467	30 967
Immobilisations incorporelles	9	153 747	160 757
Goodwill	9	259 998	257 974
		4 221 836 \$	4 020 736 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Actifs courants			
Dettes bancaires	5	14 526 \$	— \$
Titres vendus à découvert	4	418 081	301 006
Dettes fournisseurs et charges à payer	6, 18	2 734 782	2 638 954
Provisions	20	7 789	8 428
Impôt sur le résultat à payer		3 739	7 851
Dettes subordonnées	11	7 500	7 500
Tranche à court terme de l'emprunt bancaire	12	9 233	9 679
Total des passifs courants		3 195 650	2 973 418
Passifs d'impôt différé		13 435	13 715
Débetures convertibles	13	57 249	57 081
Contrepartie différée	5	10 117	9 997
Contrepartie éventuelle	5, 8	51 550	49 844
Emprunt bancaire	12	59 009	61 758
		3 387 010	3 165 813
Capitaux propres			
Actions privilégiées	14	205 641	205 641
Actions ordinaires	15	663 665	649 846
Composante capitaux propres des débetures convertibles	13	2 604	2 604
Bons de souscription	15	1 975	1 975
Surplus d'apport		121 523	145 426
Résultats non distribués (déficit)		(275 326)	(277 472)
Cumul des autres éléments du résultat global		99 485	113 332
Total des capitaux propres		819 567	841 352
Participations ne donnant pas le contrôle		15 259	13 571
Total des capitaux propres		834 826	854 923
		4 221 836 \$	4 020 736 \$

Voir les notes ci-jointes.

Au nom du conseil d'administration,

« Daniel Daviau »

DANIEL DAVIAU
Administrateur

« Terrence A. Lyons »

TERRENCE A. LYONS
Administrateur

Comptes de résultat consolidés résumés intermédiaires non audités

		Pour les périodes de trois mois closes les	
		30 juin 2018	30 juin 2017
(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Notes		
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES			
Commissions et honoraires		136 380 \$	104 955 \$
Financement de sociétés		67 521	40 696
Honoraires de consultation		24 914	18 896
Négociation à titre de contrepartiste		30 908	25 887
Intérêts		9 246	5 176
Autres		5 154	4 198
		274 123	199 808
CHARGES			
Rémunération au rendement		137 746	106 304
Charges salariales		28 587	22 407
Frais de négociation		18 500	17 252
Locaux et matériel		9 947	10 109
Communications et technologie		15 186	12 658
Intérêts		5 594	4 445
Frais d'administration		23 684	19 300
Amortissement		6 638	4 994
Frais de développement		3 859	1 479
Frais de restructuration	20	1 316	448
Frais connexes aux acquisitions		1 173	2 184
Quote-part de la perte d'une entreprise associée	7	11	—
		252 241 \$	201 580 \$
Résultat avant impôt sur le résultat		21 882	(1 772)
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat			
Actifs courants		2 484	1 478
Différé		749	(690)
	10	3 233	788
Résultat net de la période		18 649 \$	(2 560) \$
Résultat net attribuable aux :			
Actionnaires de GCGI		17 616 \$	(2 262) \$
Participations ne donnant pas le contrôle		1 033 \$	(298) \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)			
De base	15	94 363	93 069
Après dilution	15	117 541	s. o.
Résultat par action ordinaire			
De base	15	0,16 \$	(0,05) \$
Après dilution	15	0,14 \$	(0,05) \$
Dividendes par action privilégiée de série A	16	0,24 \$	0,24 \$
Dividendes par action privilégiée de série C	16	0,31 \$	0,31 \$
Dividendes par action ordinaire	16	0,01 \$	0,01 \$

Voir les notes ci-jointes.

États du résultat global consolidés résumés intermédiaires non audités

(en milliers de dollars canadiens)	Pour les périodes de trois mois closes les	
	30 juin 2018	30 juin 2017
Résultat net de la période	18 649 \$	(2 560) \$
Autres éléments du résultat global		
Variation nette des (pertes latentes) profits latents à la conversion des établissements à l'étranger, nette de l'impôt	(12 892)	305
Résultat global de l'exercice	5 757 \$	(2 255) \$
Résultat global attribuable aux :		
Actionnaires de GCGI	3 769 \$	(2 488) \$
Participations ne donnant pas le contrôle	1 988 \$	233 \$

Voir les notes ci-jointes.

États des variations des capitaux propres consolidés résumés intermédiaires non audités

(en milliers de dollars canadiens)	Notes	Pour les périodes de trois mois closes les	
		30 juin 2018	30 juin 2017
Actions privilégiées au début et à la fin de la période	14	205 641 \$	205 641 \$
Actions ordinaires au début de la période		649 846	641 449
Actions émises dans le cadre des régimes de paiements fondés sur des actions		233	—
Acquisition d'actions ordinaires dans le cadre du régime d'intéressement à long terme (RILT)		(17 160)	(18 788)
Actions ordinaires dont les droits sont acquis libérées par les fiducies pour les avantages du personnel		30 475	23 956
Prêts nets destinés à l'achat d'actions ordinaires dont les droits ne sont pas acquis		271	(121)
Actions ordinaires à la fin de la période	15	663 665	646 496
Bons de souscription au début et à la fin de la période		1 975	1 975
Débetures convertibles – capitaux propres, au début et à la fin de la période	13	2 604	2 604
Surplus d'apport au début de la période		145 426	85 405
Palements fondés sur des actions		(23 879)	(11 987)
Variation de l'actif d'impôt différé lié aux paiements fondés sur des actions		73	—
Prêts destinés à l'achat d'actions ordinaires dont les droits ne sont pas acquis		(97)	411
Surplus d'apport à la fin de la période		121 523	73 829
Résultats non distribués (déficit) au début de la période		(277 472)	(267 559)
Résultat net attribuable aux actionnaires de GCGI		17 616	(2 262)
Dividendes sur actions ordinaires	16	(13 119)	(11 351)
Dividendes sur actions privilégiées	16	(2 351)	(2 540)
Résultats non distribués (déficit) à la fin de la période		(275 326)	(283 712)
Cumul des autres éléments du résultat global au début de la période		113 332	95 270
Autres éléments du résultat global attribuable aux actionnaires de GCGI		(13 847)	(226)
Cumul des autres éléments du résultat global à la fin de la période		99 485	95 044
Total des capitaux propres		819 567	741 877
Participations ne donnant pas le contrôle au début de la période		13 571	11 858
Effet de change sur les participations ne donnant pas le contrôle		(300)	390
Résultat global attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		1 988	233
Participations ne donnant pas le contrôle à la fin de la période		15 259	12 481
Total des capitaux propres		834 826 \$	754 358 \$

Voir les notes ci-jointes.

Tableaux des flux de trésorerie consolidés résumés intermédiaires non audités

		Pour les périodes de trois mois closes les	
(en milliers de dollars canadiens)	Notes	30 juin 2018	30 juin 2017
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Résultat net de la période		18 649 \$	(2 560) \$
Éléments sans effet de trésorerie			
Amortissement		6 638	4 994
Charge d'impôt différé (recouvrement)		749	(690)
Charge au titre de paiements fondés sur des actions	17	7 890	12 564
Quote-part de la perte d'une entreprise associée	7	11	—
Variations des éléments sans effet de trésorerie du fonds de roulement			
(Augmentation) diminution des titres détenus		(156 582)	198 831
(Augmentation) diminution des créances clients		(178 950)	1 209 169
Augmentation (diminution) de l'impôt sur le résultat à recevoir, montant net		(7 591)	286
Augmentation (diminution) des titres vendus à découvert		117 075	(235 440)
Augmentation (diminution) des dettes fournisseurs, des charges à payer et des provisions		100 986	(1 284 115)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		(91 125)	(96 961)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Augmentation (diminution) de la dette bancaire		14 526	(25 280)
Acquisition d'actions ordinaires dans le cadre du RILT		(17 160)	(18 788)
Dividendes en espèces versés sur les actions ordinaires		(13 119)	(11 351)
Dividendes en espèces versés sur les actions privilégiées		(2 351)	(2 540)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		(18 104)	(57 959)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions de Jitneytrade Inc. et de Finlogik Inc., nette de la trésorerie acquise		(7 547)	—
Achat de matériel et aménagements des locaux loués		(362)	(1 681)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(7 909)	(1 681)
Incidence du change sur les soldes de trésorerie		(6 389)	557
Diminution de la situation de trésorerie		(123 527)	(156 044)
Situation de trésorerie au début de l'exercice		862 838	677 769
Situation de trésorerie à la fin de l'exercice		739 311 \$	521 725 \$
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie			
Intérêts reçus		10 711 \$	5 111 \$
Intérêts payés		5 120 \$	2 921 \$
Impôt sur le résultat payé		10 515 \$	2 083 \$

Voir les notes ci-jointes.

Notes des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

NOTE 01 Renseignements sur l'entreprise

Par l'entremise de ses principales filiales, Groupe Canaccord Genuity Inc. (la « Société » ou « GCGI »), courtier en valeurs mobilières de plein exercice indépendant et de premier plan au Canada, mène des activités sur les marchés des capitaux au Canada, au Royaume-Uni et en Europe, aux États-Unis, en Australie, en Chine et à Dubaï. La Société a aussi des activités de gestion de patrimoine au Canada, au Royaume-Uni et en Europe, et en Australie. La Société exerce ses activités dans les deux principaux secteurs de l'industrie des valeurs mobilières : les marchés des capitaux et la gestion de patrimoine. Ensemble, ces activités offrent une vaste gamme de produits de placement complémentaires, de services de courtage et de services de financement de sociétés à la clientèle de la Société composée de particuliers, d'institutions et de sociétés.

Groupe Canaccord Genuity Inc. a été constitué le 14 février 1997 lorsqu'il a déposé un mémoire et des statuts auprès du directeur du registre des sociétés (Registrar of Companies) de la Colombie-Britannique en vertu de la loi intitulée *Company Act* (Colombie-Britannique); il est maintenu sous le régime de la loi intitulée *Business Corporations Act* (Colombie-Britannique). Le siège social de la Société est sis au Suite 2200 – 609 Granville Street, Vancouver (Colombie-Britannique) V7Y 1H2, et son bureau principal est sis au Suite 400 – 725 Granville Street, Vancouver (Colombie-Britannique) V7Y 1G5.

Les actions ordinaires de la Société sont cotées sous le symbole CF à la Bourse de Toronto. Les actions privilégiées de série A de la Société sont négociées à la Bourse de Toronto sous le symbole CF.PR.A. et les actions privilégiées de série C de la Société sont inscrites sous le symbole CF.PR.C.

Les produits et le résultat tirés des activités de la Société connaissent de grandes variations d'un trimestre à l'autre et d'un exercice à l'autre en raison de facteurs qui ne dépendent pas de la Société. Les activités de celle-ci sont assujetties à la situation générale sur les marchés des actions et des obligations à l'échelle mondiale.

NOTE 02 Base d'établissement

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ont été dressés selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34), publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ne comprennent pas toute l'information à fournir dans les états financiers annuels et doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels audités de la Société au 31 mars 2018 et pour l'exercice clos à cette date (les « états financiers consolidés du 31 mars 2018 ») déposés sur SEDAR le 6 juin 2018. Tous les termes définis utilisés dans les présentes sont conformes aux termes définis dans les états financiers consolidés du 31 mars 2018.

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont fondés sur le coût historique, sauf pour les placements, les titres détenus et les titres vendus à découvert, qui ont été évalués à la juste valeur, comme il est prescrit par les méthodes comptables pertinentes.

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le conseil d'administration de la Société a autorisé la publication des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités le 1^{er} août 2018.

UTILISATION DE JUGEMENTS, D'ESTIMATIONS ET D'HYPOTHÈSES

La préparation des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités selon l'IAS 34 exige de la direction qu'elle porte des jugements, effectue des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés des produits, des charges, des actifs et des passifs, sur les notes explicatives et sur l'information à fournir à l'égard des passifs éventuels à la date de clôture. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer de ces estimations et de ces hypothèses. Les jugements, estimations et hypothèses significatifs touchent la consolidation, la comptabilisation des produits des activités ordinaires, les paiements fondés sur des actions, l'impôt sur le résultat et l'évaluation des actifs d'impôt différé, la dépréciation du goodwill, les immobilisations incorporelles et les autres actifs à long terme, les provisions pour pertes de crédit attendues, la juste valeur des instruments financiers, l'incorporation dans le coût des immobilisations incorporelles des coûts liés aux logiciels ainsi que les provisions. Des modifications peuvent être apportées aux estimations liées à l'actif net acquis dans le cadre d'une acquisition ainsi qu'à la répartition entre les immobilisations incorporelles identifiables à durée de vie indéterminée et déterminée. Des jugements, des estimations et des hypothèses ont également été utilisés dans le cadre de l'évaluation du goodwill et des immobilisations incorporelles acquis en lien avec les acquisitions de Hargreave Hale, de Jitneytrade Inc. et de Finlogik Inc. (note 8).

NOTE 03 Adoption de nouvelles normes et de normes révisées

Les méthodes comptables utilisées pour la préparation des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités cadrent avec celles présentées à la note 5 dans les états financiers consolidés du 31 mars 2018, à l'exception que la Société a adopté les nouvelles normes comptables présentées ci-après à compter du 1^{er} avril 2018 :

IFRS 9, Instruments financiers (« IFRS 9 »)

Le 1^{er} avril 2018, la Société a adopté l'IFRS 9, qui remplace l'IAS 39, *Instruments financiers: Comptabilisation et évaluation*. La Société a adopté la norme selon l'approche rétrospective modifiée. L'adoption de l'IFRS 9 n'a pas eu d'incidence significative sur l'évaluation des actifs et des passifs financiers de la Société.

L'incidence de l'IFRS 9 sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour la période de trois mois close le 30 juin 2018 se résume ainsi:

Classement des actifs et passifs financiers

L'IFRS 9 définit les exigences de comptabilisation et d'évaluation des actifs et passifs financiers. L'IFRS 9 établit une nouvelle approche de classement et d'évaluation pour les actifs financiers qui reflète le modèle économique suivi pour les gérer ainsi que les caractéristiques de leurs flux de trésorerie.

À la comptabilisation initiale, les actifs financiers sont classés comme des instruments évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG ») et à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »). Le classement repose sur deux critères: le modèle économique que suit la Société pour la gestion des actifs financiers; et si les flux de trésorerie contractuels des instruments donnent lieu à des flux de trésorerie qui représentent uniquement des remboursements de principal et des versements d'intérêts sur le principal restant dû (le « critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels »). Le modèle économique tient compte de l'objectif de la Société, soit de percevoir des flux de trésorerie en détenant des actifs financiers, soit en vendant des actifs ou en optant pour une combinaison des deux.

- Coût amorti – Un actif financier est évalué au coût amorti s'il est détenu dans le cadre d'un modèle économique ayant pour objectif de détenir des actifs financiers afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels, et que les modalités contractuelles de l'actif financier donnent lieu à des flux de trésorerie qui respectent le critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels. Les éléments de cette catégorie comprennent la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les créances clients.
- JVAERG – Un actif financier est évalué à la JVAERG s'il est détenu dans le cadre d'un modèle économique ayant pour objectif de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs financiers, et que les modalités contractuelles de l'actif financier donnent lieu à des flux de trésorerie qui respectent le critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels. Les éléments de cette catégorie comprennent le placement de la Société dans Euroclear, qui était auparavant classé comme étant disponible à la vente selon l'IAS 39. Il n'y a aucun autre actif financier évalué à la JVAERG.
- Tous les autres actifs financiers sont évalués à la JVRN et sont des titres négociables détenus et vendus à découvert.

La Société reclasse les actifs financiers seulement lorsque le modèle économique qu'elle suit pour les gérer change.

Dépréciation d'actifs financiers

L'adoption de l'IFRS 9 a modifié la méthode de comptabilisation de la perte de valeur des actifs financiers de la Société et remplace l'ancien modèle de l'IAS 39 fondé sur les pertes subies par un nouveau modèle prospectif fondé sur les pertes de crédit attendues. Selon le modèle des pertes de crédit attendues, la Société doit comptabiliser une provision pour les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir ou pour la durée de vie. Les pertes de crédit attendues sont comptabilisées en fonction de ce qui suit:

- Une provision pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir est comptabilisée au moment de la comptabilisation initiale et représente la portion des insuffisances de flux de trésorerie pour la durée de vie qui surviendrait advenant une défaillance dans les 12 mois suivant la date de clôture, pondérée par le risque qu'il y ait défaillance.
- Une provision pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie est comptabilisée lorsqu'une augmentation importante du risque de crédit est détectée après la comptabilisation initiale des instruments et représente les insuffisances de flux de trésorerie qui surviendraient au cours de la durée de vie attendue de l'instrument financier.
- Une provision pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie est comptabilisée pour les instruments financiers dépréciés.

L'IFRS 9 fournit également une méthode simplifiée à l'égard des pertes de crédit attendues liées aux créances clients, qui se fonde sur un concept de matrice des provisions et qui utilise l'historique des pertes d'une entité selon la tranche d'âge, ajustée de manière à effectuer des estimations prospectives, le cas échéant.

Les créances clients de la Société sont classées comme des actifs financiers évalués au coût amorti et sont assujetties au nouveau modèle fondé sur les pertes de crédit attendues. Les créances client incluent les montants à recevoir des clients et des courtiers en valeurs mobilières. Tous les montants à recevoir liés aux transactions de financement de sociétés et aux clients ont une échéance de moins de 12 mois à compter de la comptabilisation initiale et par conséquent, la provision se limite aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir. La Société a établi une matrice des provisions fondée sur l'historique des pertes de crédit et ajustée selon les facteurs prospectifs, le cas échéant. La provision ne devrait pas avoir d'incidence importante sur nos états financiers consolidés intermédiaires pour la période de trois mois close le 30 juin 2018.

Comptabilité de couverture

L'IFRS 9 offre davantage de flexibilité à l'égard des types d'opérations admissibles à la comptabilité de couverture. Comme la Société n'applique pas la comptabilité de couverture selon l'IAS 39 et l'IFRS 9, l'adoption de l'IFRS 9 n'a pas d'incidence significative sur nos états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour la période de trois mois close le 30 juin 2018.

IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*

Le 1^{er} avril 2018, la Société a adopté l'IFRS 15 selon l'approche rétrospective modifiée. L'IFRS 15 remplace l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, et établit un modèle unique en cinq étapes pour déterminer la nature, le montant, le calendrier et le degré d'incertitude des produits des activités ordinaires et des flux de trésorerie provenant d'un contrat conclu avec un client.

Selon l'IFRS 15, les premières étapes à suivre dans le cadre de la comptabilisation des produits des activités ordinaires consistent à identifier les contrats conclus avec des clients qui sont pertinents et à définir les obligations de prestation découlant de ces contrats. Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsque les obligations de prestation sont remplies, c'est-à-dire lorsque le client obtient le contrôle des biens ou des services. Selon l'IFRS 15, le prix de transaction doit également être réparti entre chaque obligation de prestation distincte proportionnellement aux prix de vente spécifiques. En outre, la contrepartie variable devrait être comptabilisée dans la seule mesure où il est hautement probable que le dénouement ultérieur relatif à la contrepartie variable ne donnera pas lieu à un ajustement à la baisse important.

L'incidence de l'adoption de l'IFRS 15 sur les produits des activités ordinaires tirés des contrats standard de la Société se résume ainsi :

- Commissions et honoraires – Les produits tirés des commissions et des honoraires comprennent les produits générés par les services de courtage à la commission et ceux générés par la vente de produits et services tarifés. Comme il a déjà été mentionné, l'IFRS 15 exige des entités qu'elles comptabilisent les produits des activités ordinaires lorsque le client obtient le contrôle des biens ou des services, alors que l'IAS 18 exige des entités qu'elles comptabilisent les produits des activités ordinaires lorsque les risques et les avantages inhérents à la propriété des biens ou des services sont transférés au client. L'obligation de prestation liée à la comptabilisation des produits tirés des commissions et des honoraires est remplie par le règlement de transactions auprès des clients. Il n'y a pas de changement important dans le montant ni le calendrier des produits comptabilisés en vertu de l'IFRS 15 par rapport à l'IAS 18, étant donné que le transfert des risques et des avantages liés aux services et le transfert du contrôle surviennent au même moment.
- Financement de sociétés – Les produits tirés du financement de sociétés comprennent les honoraires de prise ferme et les commissions gagnées sur les transactions de financement de sociétés. L'IFRS 15 n'a pas d'incidence importante sur la comptabilisation des produits tirés du financement de sociétés par rapport à l'IAS 18. Selon l'IAS 18, les produits étaient comptabilisés à la clôture de la transaction de prise ferme, ce qui correspond au moment où l'obligation de prestation est remplie selon l'IFRS 15.
- Honoraires de consultation – Les honoraires de consultation comprennent les honoraires de gestion et de consultation, y compris les produits tirés des activités de fusions et acquisitions. L'obligation de prestation liée à la comptabilisation des produits tirés des honoraires de consultation est remplie lorsque la transaction sous-jacente est pratiquement conclue aux termes du mandat et que les produits correspondants peuvent être raisonnablement établis. Dans certains cas, les honoraires sont perçus selon les progrès réalisés et ne répondent pas aux exigences d'une obligation de prestation distincte. Selon l'IFRS 15, de tels paiements pourraient être différés ou comptabilisés selon la méthode de l'amortissement jusqu'à ce que l'obligation de prestation soit remplie. L'incidence de ce changement sur les résultats non distribués au début de la période au 1^{er} avril 2018 et pour la période de trois mois close le 30 juin 2018 n'est pas significative.
- Les catégories de produits des activités ordinaires suivantes sont exclues du champ d'application de l'IFRS 15 : les produits tirés de la négociation à titre de contrepartiste, qui comprennent les produits gagnés dans le cadre des transactions de négociation à titre de contrepartiste, les produits d'intérêts, ainsi que les produits divers qui comprennent les profits ou les pertes de change et les produits tirés de nos services de courtage de correspondance.

NOTE 04

Titres détenus et titres vendus à découvert

	30 juin 2018		31 mars 2018	
	Titres détenus	Titres vendus à découvert	Titres détenus	Titres vendus à découvert
Titres de créance de sociétés et de gouvernements	351 368 \$	306 822 \$	254 671 \$	220 792 \$
Actions et débentures convertibles	274 431	111 259	214 546	80 214
	625 799 \$	418 081 \$	469 217 \$	301 006 \$

Au 30 juin 2018, les titres de créance de sociétés et de gouvernements arrivaient à échéance de 2018 à 2098 (de 2018 à 2098 au 31 mars 2018) et portaient intérêt à des taux allant de 0,00 % à 14,00 % (de 0,00 % à 14,00 % au 31 mars 2018).

NOTE 05

Instruments financiers

CATÉGORIES D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Au 30 juin 2018 et au 31 mars 2018, les catégories d'instruments financiers, autres que la trésorerie et les équivalents de trésorerie et la dette bancaire, détenues par la Société se présentaient comme suit :

	Juste valeur par le biais du résultat net		Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		Coût amorti		Total	
	30 juin 2018	31 mars 2018	30 juin 2018	31 mars 2018	30 juin 2018	31 mars 2018	30 juin 2018	31 mars 2018
Actifs financiers								
Titres détenus	625 799 \$	469 217 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	625 799 \$	469 217 \$
Montants à recevoir de courtiers en valeurs mobilières	—	—	—	—	1 493 760	1 405 380	1 493 760	1 405 380
Montants à recevoir des clients	—	—	—	—	352 647	333 434	352 647	333 434
Soldes de trésorerie de REER détenus en fiducie	—	—	—	—	319 844	330 369	319 844	330 369
Autres créances clients	—	—	—	—	222 510	146 654	222 510	146 654
Total des actifs financiers	625 799 \$	469 217 \$	— \$	— \$	2 388 761 \$	2 215 837 \$	3 014 560 \$	2 685 054 \$
Passifs financiers								
Titres vendus à découvert	418 081 \$	301 006 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	418 081 \$	301 006 \$
Montants à payer à des courtiers en valeurs mobilières	—	—	—	—	1 144 615	1 051 546	1 144 615	1 051 546
Montants à payer à des clients	—	—	—	—	1 329 760	1 228 201	1 329 760	1 228 201
Autres dettes fournisseurs et charges à payer	—	—	—	—	260 407	359 207	260 407	359 207
Dette subordonnée	—	—	—	—	7 500	7 500	7 500	7 500
Débetures convertibles	—	—	—	—	57 249	57 081	57 249	57 081
Contrepartie différée	—	—	—	—	10 117	9 997	10 117	9 997
Contrepartie éventuelle	—	—	—	—	51 550	49 844	51 550	49 844
Emprunt bancaire	—	—	—	—	68 242	71 437	68 242	71 437
Total des passifs financiers	418 081 \$	301 006 \$	— \$	— \$	2 929 440 \$	2 834 813 \$	3 347 521 \$	3 135 819 \$

HIÉRARCHIE DES JUSTES VALEURS

Tous les instruments financiers pour lesquels la juste valeur est comptabilisée ou présentée sont classés selon une hiérarchie des justes valeurs, telle qu'elle est décrite ci-dessous, en fonction de la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est importante pour la juste valeur prise dans son ensemble :

Niveau 1 – cours sur un marché actif (qui ne sont pas ajustés) pour des actifs ou des passifs identiques

Niveau 2 – techniques d'évaluation (pour lesquelles la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est importante pour la juste valeur est directement ou indirectement observable)

Niveau 3 – techniques d'évaluation (pour lesquelles la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est importante pour la juste valeur n'est pas observable)

Pour les instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur sur une base récurrente, la Société détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie en réévaluant le classement (en fonction de la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est importante pour la juste valeur prise dans son ensemble) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Au 30 juin 2018 et au 31 mars 2018, la Société détenait les catégories d'instruments financiers évalués à la juste valeur suivantes :

	30 juin 2018	Juste valeur estimée 30 juin 2018		
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Titres détenus				
Titres de créance de sociétés	12 759 \$	— \$	12 759 \$	— \$
Titres de créance de gouvernements	338 609	58 277	280 332	—
Titres de créance de sociétés et de gouvernements	351 368	58 277	293 091	—
Actions	272 819	214 282	58 401	136
Déventures convertibles	1 612	—	1 612	—
Actions et déventures convertibles	274 431	214 282	60 013	136
	625 799	272 559	353 104	136
Titres vendus à découvert				
Titres de créance de sociétés	(2 340)	—	(2 340)	—
Titres de créance de gouvernements	(304 482)	(51 589)	(252 893)	—
Titres de créance de sociétés et de gouvernements	(306 822)	(51 589)	(255 233)	—
Actions	(111 259)	(99 153)	(12 106)	—
Déventures convertibles	—	—	—	—
Actions et déventures convertibles	(111 259)	(99 153)	(12 106)	—
	(418 081)	(150 742)	(267 339)	—
Contrepartie différée	(10 117)	—	—	(10 117)
Contrepartie éventuelle	(51 550)	—	—	(51 550)
	(479 748)	(150 742)	(267 339)	(61 667)

	31 mars 2018	Juste valeur estimée 31 mars 2018		
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Titres détenus				
Titres de créance de sociétés	13 794 \$	— \$	13 794 \$	— \$
Titres de créance de gouvernements	240 877	30 593	210 284	—
Titres de créance de sociétés et de gouvernements	254 671	30 593	224 078	—
Actions	214 086	165 546	48 404	136
Déventures convertibles	460	—	460	—
Actions et déventures convertibles	214 546	165 546	48 864	136
	469 217	196 139	272 942	136
Titres vendus à découvert				
Titres de créance de sociétés	(4 836)	—	(4 836)	—
Titres de créance de gouvernements	(215 956)	(34 388)	(181 568)	—
Titres de créance de sociétés et de gouvernements	(220 792)	(34 388)	(186 404)	—
Actions	(79 011)	(66 714)	(12 297)	—
Déventures convertibles	(1 203)	—	(1 203)	—
Actions et déventures convertibles	(80 214)	(66 714)	(13 500)	—
	(301 006)	(101 102)	(199 904)	—
Contrepartie différée	(9 997)	—	—	(9 997)
Contrepartie éventuelle	(49 844)	—	—	(49 844)
	(360 847)	(101 102)	(199 904)	(59 841)

Variation des passifs financiers de niveau 3

Solde au 31 mars 2018	(59 705) \$
Ajout d'une contrepartie éventuelle	(4 000)
Ajout d'une contrepartie différée	(744)
Réévaluation de la contrepartie différée et de la contrepartie éventuelle – fluctuations de change	2 918
Solde au 30 juin 2018	(61 531) \$

Outre une contrepartie différée et une contrepartie éventuelle de 56,9 millions \$ comptabilisées dans le cadre de l'acquisition de Hargreave Hale au cours de l'exercice clos le 31 mars 2018 et incluses dans les passifs financiers de niveau 3, une contrepartie différée et une contrepartie éventuelle

de 4,7 millions \$ étaient incluses dans le total du prix des acquisitions de Jitneytrade Inc. et de Finlogik Inc. (note 8). La contrepartie différée et la contrepartie éventuelle sont réglées en espèces avec les profits ou pertes étant ultérieurement comptabilisés en résultat.

ESTIMATION DE LA JUSTE VALEUR

i. Instruments financiers de niveau 2

Les instruments financiers de niveau 2 comprennent les placements de la Société dans certains titres de créance de sociétés et de gouvernements, dans des titres de créance convertibles et dans des actions négociées hors Bourse. La juste valeur des titres de créance de sociétés et de gouvernements et des titres de créance convertibles classés au niveau 2 est établie à l'aide des cours du marché pour des actifs ou des passifs identiques dans des marchés où il n'y a pas de transactions selon une fréquence et un volume suffisants pour fournir de façon continue de l'information sur le prix. La Société examine régulièrement la fréquence et le volume des transactions au titre de ces instruments pour déterminer si l'information sur le prix est exacte.

Les instruments financiers de niveau 2 comprennent également le placement de la Société dans Euroclear dont la juste valeur estimée s'élevait à 6,2 millions \$ (4,1 millions €) au 30 juin 2018 (6,4 millions \$ au 31 mars 2018 (4,1 millions €)). La juste valeur actuelle est déterminée au moyen d'une approche axée sur le marché fondée sur des transactions récentes de rachat d'actions. Ce placement est classé comme étant un actif financier évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

ii. Instruments financiers de niveau 3

La juste valeur des placements de niveau 3 classés comme étant des instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN ») est déterminée par la Société au moyen d'une approche axée sur le marché fondée sur des informations jugées fiables par la Société, et elle constitue la meilleure estimation de la juste valeur facilement disponible. Les prix des instruments financiers évalués à la JVRN sont définis soit en fonction du dernier cours négocié, soit en fonction du dernier cours vendeur ou, si ces prix sont considérés comme étant périmés, la Société obtient des informations fondées sur certaines demandes de renseignements, sur des transactions récentes ou sur de nouvelles émissions en attente. La juste valeur des placements évalués à la JVRN au 30 juin 2018 s'établissait à 0,1 million \$ (0,1 million \$ au 31 mars 2018).

Les passifs financiers de niveau 3 comprennent également la contrepartie différée et la contrepartie éventuelle incluses dans le total du prix des acquisitions de Hargreave Hale et de Jitneytrade (note 8). La juste valeur de ces passifs financiers s'approchait de leur valeur comptable au 30 juin 2018.

Il est possible que les critères d'évaluation de la juste valeur énoncés précédemment ne soient pas représentatifs de la valeur nette de réalisation ou des valeurs futures. De plus, la Société estime que ses méthodes d'évaluation sont appropriées et conformes à celles qui devraient être utilisées par un participant au marché.

Contrats de change à terme

La Société a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer le risque de change lié aux règlements de titres en monnaie étrangère en attente. La juste valeur de ces contrats est négligeable en raison de la courte durée jusqu'à leur échéance.

Les profits et les pertes réalisés et latents qui ont trait à ces contrats sont comptabilisés dans les comptes de résultat consolidés au cours de la période visée.

Les contrats à terme en cours au 30 juin 2018 étaient les suivants :

	Notionnel (en millions)	Cours moyen	Échéance	Juste valeur
Pour vendre des dollars américains	38,7 \$ US	1,31 \$ (\$ CA/\$ US)	3 juillet 2018	(106) \$
Pour acheter des dollars américains	1,4 \$ US	1,32 \$ (\$ CA/\$ US)	3 juillet 2018	(5) \$

Les contrats à terme en cours au 31 mars 2018 étaient les suivants :

	Notionnel (en millions)	Cours moyen	Échéance	Juste valeur
Pour vendre des dollars américains	17,7 \$ US	1,28 \$ (\$ CA/\$ US)	2 avril 2018	(240) \$
Pour acheter des dollars américains	2,1 \$ US	1,29 \$ (\$ CA/\$ US)	2 avril 2018	3 \$

Le secteur Gestion de patrimoine Canaccord Genuity de la Société au Royaume-Uni et en Europe se charge de la négociation de contrats de change à terme pour le compte de ses clients et de conclure des contrats correspondants avec les contreparties. La Société n'a pas d'exposition nette importante, en supposant que les contreparties ne manquent pas à leurs obligations. Les contrats de change à terme sont principalement libellés en livres sterling, en dollars américains ou en euros. Au 30 juin 2018, leur échéance moyenne pondérée était de 57 jours (85 jours au 31 mars 2018). Le tableau qui suit présente la juste valeur des actifs et des passifs des contrats à terme ainsi que le notionnel de ces contrats à terme au 30 juin 2018. La juste valeur des actifs et des passifs des contrats à terme est incluse dans les soldes des créances clients et des dettes fournisseurs.

	30 juin 2018			31 mars 2018		
	Actifs	Passifs	Notionnel	Actifs	Passifs	Notionnel
Contrats de change à terme	3 117 \$	3 007 \$	161 750 \$	847 \$	747 \$	141 662 \$

Contrats à terme standardisés

Dans le cadre de ses activités canadiennes, la Société négocie des contrats à terme standardisés sur obligations qui sont des contrats d'achat ou de vente d'un montant standardisé d'une obligation du gouvernement du Canada sous-jacente, à une date et à un prix futurs prédéterminés, selon les modalités précisées par un marché à terme réglementé, et sont susceptibles de faire l'objet d'appels de marge au comptant quotidiens. La Société négocie des contrats à terme standardisés sur obligations afin d'essayer d'atténuer le risque de taux d'intérêt, le risque lié à la courbe de rendement et le risque de liquidité. Au 30 juin 2018, le notionnel des contrats à terme standardisés sur des obligations en cours s'établissait à une position vendeur de 6,3 millions \$ (position acheteur de 0,1 million \$ au 31 mars 2018).

La juste valeur de tous les contrats à terme standardisés dont il est question ci-dessus est négligeable en raison de la courte durée jusqu'à leur échéance et est incluse dans les créances clients et les dettes fournisseurs et charges à payer. Les profits et les pertes réalisés et latents ayant trait à ces contrats sont comptabilisés au compte de résultat au cours de la période considérée.

PRÊT ET EMPRUNT DE TITRES

La Société exerce des activités de prêt et d'emprunt de titres principalement pour faciliter le processus de règlement des titres. Ces arrangements sont généralement à court terme, des intérêts étant reçus lorsque les montants en trésorerie sont livrés et des intérêts étant versés lorsque les montants en trésorerie sont reçus. Ces transactions sont entièrement garanties et sont assujetties quotidiennement à des appels de marge pour combler toute insuffisance entre la valeur de marché du titre donné et la somme reçue en garantie. Ces transactions sont garanties par des espèces ou des titres, y compris des bons du trésor et des obligations gouvernementales, et sont comptabilisées dans les créances clients et les dettes fournisseurs. L'intérêt gagné sur les garanties en trésorerie est fondé sur un taux variable.

	Trésorerie		Titres détenus	
	Prêtée ou livrée en garantie	Empruntée ou reçue en garantie	Prêtés ou livrés en garantie	Empruntés ou reçus en garantie
30 juin 2018	222 569 \$	39 128 \$	61 867 \$	343 172 \$
31 mars 2018	185 042 \$	36 359 \$	52 685 \$	227 677 \$

DETTE BANCAIRE

La Société contracte des emprunts remboursables à vue ou des positions à découvert surtout pour faciliter le processus de règlement des titres pour ses propres transactions sur titres et pour celles des clients. La dette bancaire est garantie par des titres non réglés des clients ou des titres détenus par la Société. Au 30 juin 2018, la Société avait un solde impayé sur sa dette bancaire de 14,5 millions \$ (néant au 31 mars 2018).

AUTRES FACILITÉS DE CRÉDIT

Les filiales de la Société disposent également de facilités de crédit auprès de banques au Canada et au Royaume-Uni pour un total de 672,9 millions \$. Ces facilités de crédit, constituées d'emprunts remboursables à vue, de lettres de crédit et de facilités de découvert d'un jour, sont garanties par des titres non réglés de clients ou des titres détenus par la Société. Aux 30 juin 2018 et 2017, aucun solde n'était impayé sur les autres facilités de crédit.

Une filiale de la Société a également fourni une lettre de crédit de soutien irrévocable garantie auprès d'une institution financière totalisant 2,7 millions \$ (2,0 millions \$ US) (2,7 millions \$ au 31 mars 2018 (2,0 millions \$ US)) à titre de garantie de location pour ses locaux loués à New York. Au 30 juin 2018 et au 31 mars 2018, aucun solde n'était impayé en vertu de ces lettres de crédit de soutien.

NOTE 06

Créances clients et dettes fournisseurs et charges à payer

CRÉANCES CLIENTS

	30 juin 2018	31 mars 2018
Courtiers en valeurs mobilières	1 493 760 \$	1 405 380 \$
Clients	352 647	333 434
Soldes de trésorerie de REER détenus en fiducie	319 844	330 369
Autres	222 510	146 654
	2 388 761 \$	2 215 837 \$

DETTES FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

	30 juin 2018	31 mars 2018
Courtiers en valeurs mobilières	1 144 615 \$	1 051 546 \$
Clients	1 329 760	1 228 201
Autres	260 407	359 207
	2 734 782 \$	2 638 954 \$

Les montants à payer à des courtiers et à recevoir de ceux-ci comprennent les soldes des transactions de prise en pension et de mise en pension de titres, les titres prêtés et empruntés, ainsi que les soldes liés aux contreparties des courtiers.

Les achats de titres des clients se font en trésorerie ou sur marge. Dans le cas des titres achetés sur marge, la Société accorde un prêt au client pour l'achat de titres, en prenant en garantie les titres achetés ou d'autres titres dans le compte du client. Les montants des prêts aux clients sont limités par les règlements sur les marges de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (« OCRCVM ») et d'autres organismes de réglementation, et sont soumis aux procédés d'examen de crédit et de contrôle quotidien de la Société.

Les montants à recevoir des clients ou à verser à ces derniers sont exigibles à la date de règlement de la transaction. Les prêts sur marge sont remboursables à vue et sont garantis par les actifs dans les comptes des clients. L'intérêt sur les prêts sur marge et sur les montants à verser aux clients est fondé sur un taux variable (respectivement de 6,45 % à 8,00 % et de 0,00 % à 0,45 % au 30 juin 2018; respectivement de 6,45 % à 7,50 % et de 0,00 % à 0,45 % au 31 mars 2018).

Au 30 juin 2018, la provision pour créances douteuses était de 4,7 millions \$ (3,4 millions \$ au 31 mars 2018).

NOTE 07**Placements**

	30 juin 2018	31 mars 2018
Placements	2 191 \$	2 035 \$

La Société, par l'intermédiaire d'une filiale en propriété exclusive, a acquis 833 333 unités de catégorie B de Canaccord Genuity Acquisition Corp. (« CGAC ») à un prix de 3,00 \$ l'unité pour un montant de 2,5 millions \$. CGAC est une société d'acquisition à vocation spécifique constituée aux fins de l'acquisition d'une ou de plusieurs sociétés. Chaque unité de catégorie B comprend une action de catégorie B et un bon de souscription.

La Société détient une participation de 31,4 % dans CGAC et est réputée exercer une influence importante sur les activités de CGAC. Par conséquent, le placement dans CGAC est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2018, la quote-part de la perte nette de CGAC a été de 0,01 million \$.

Le 11 juin 2018, CGAC a annoncé la fusion proposée avec Spark Power Corp. La fusion constituera la transaction admissible de CGAC et est assujettie au respect de certaines conditions, notamment l'obtention des approbations des organismes de réglementation et des actionnaires de CGAC.

NOTE 08**Regroupement d'entreprises**

Le 25 avril 2018, la Société a annoncé qu'elle avait conclu une entente visant à acquérir Jitneytrade Inc. et Finlogik Inc. directement et indirectement par l'acquisition de Finlogik Capital Inc. (appelé collectivement « Jitneytrade »). Jitneytrade Inc. est un courtier à accès direct et un négociateur de contrats à terme et d'options sur actions au Canada. Finlogik Inc. propose au marché canadien des solutions à valeur ajoutée en technologie financière. L'acquisition a été conclue le 6 juin 2018. Cette acquisition sert à soutenir la stratégie de croissance du marché intermédiaire de la Société en améliorant sa part de marché sur le plan des activités de négociation d'actions et en donnant l'accès à de nouveaux secteurs de croissance grâce à l'accélération du développement d'une offre de produits en technologie financière améliorée. Le prix d'acquisition total a été de 14,8 millions \$, dont une tranche de 10,1 millions \$ a été versée à la clôture, en plus d'une contrepartie différée additionnelle de 0,7 million \$ payable le 8 juin 2020. En outre, une contrepartie éventuelle estimée à 4,0 millions \$ est payable sur une période pouvant aller jusqu'à cinq ans, en fonction de certaines mesures de la performance. Une tranche de 1,3 million \$ de la contrepartie totale est détenue en main tierce et sera versée sur une période pouvant aller jusqu'au 8 juin 2020.

Le prix d'acquisition préliminaire, déterminé par la juste valeur de la contrepartie versée à la date d'acquisition et la juste valeur de l'actif net acquis à la date d'acquisition, est comme suit :

CONTREPARTIE PAYÉE

Trésorerie	10 058 \$
Contrepartie différée	744
Contrepartie éventuelle	4 000
	14 802 \$

ACTIF NET ACQUIS

Trésorerie	2 511 \$
Créances clients	4 896
Autres immobilisations corporelles	3 114
Passifs	(6 790)
Immobilisations incorporelles identifiables	1 922
Passif d'impôt différé lié aux immobilisations incorporelles identifiables	(509)
Goodwill	9 658
	14 802 \$

Des immobilisations incorporelles identifiables de 1,9 million \$ ont été comptabilisées et comprennent les relations clients. Le goodwill de 9,7 millions \$ représente la valeur des synergies attendues de l'acquisition. Le goodwill n'est pas déductible aux fins de l'impôt.

La direction a estimé que la juste valeur de la contrepartie éventuelle liée à cette acquisition pourrait atteindre 4,0 millions \$ à la date d'acquisition et sera payable sur une période pouvant aller jusqu'à cinq ans. La contrepartie éventuelle doit être réglée au comptant et constitue un passif financier, et les variations ultérieures de la juste valeur de la contrepartie éventuelle seront comptabilisées dans le compte de résultat. Le calcul de la juste valeur est fonction des flux de trésorerie actualisés estimés, et l'hypothèse clé qui a une incidence sur la juste valeur concerne la probabilité d'atteinte des mesures de la performance.

Les montants ci-dessus, y compris la juste valeur de l'actif net acquis de Jitneytrade, sont des estimations qui ont été faites par la direction au moment de la préparation des présents états financiers consolidés intermédiaires non audités à partir des informations alors disponibles. Des modifications peuvent être apportées à ces montants ainsi qu'à la répartition entre les immobilisations incorporelles identifiables à durée de vie indéterminée et déterminée. Les montants fondés sur des estimations sont susceptibles de changer au cours de la période de 12 mois suivant la date d'acquisition.

Les frais connexes à l'acquisition engagés par la Société dans le cadre de l'acquisition de Jitneytrade ont totalisé 1,2 million \$. Ils comprennent essentiellement des honoraires professionnels et des coûts salariaux.

Les contributions de Jitneytrade aux produits des activités ordinaires et à la perte nette, y compris les frais connexes à l'acquisition, se sont élevées respectivement à 0,9 million \$ et 0,5 million \$ depuis la date d'acquisition.

Si Jitneytrade avait été consolidée à compter du 1^{er} avril 2018 à l'état du résultat consolidé, les produits des activités ordinaires et le résultat net consolidés auraient été respectivement d'environ 275,0 millions \$ et 18,1 millions \$ pour le trimestre clos le 30 juin 2018. Ces chiffres sont fondés sur des résultats historiques qui ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur.

La répartition préliminaire du prix d'acquisition de Hargreave Hale Limited, dont l'acquisition a été conclue le 18 septembre 2017, sera finalisée au cours de la période de six mois se terminant le 30 septembre 2018.

NOTE 09

Goodwill et autres immobilisations incorporelles

	Immobilisations incorporelles identifiables							
	Goodwill	Marques	Relations clients	Technologie	Ententes de non-concurrence	Permis de négociation	Gestion de fonds	Total
Montant brut								
Solde au 31 mars 2018	580 606 \$	44 930 \$	123 174 \$	35 401 \$	14 153 \$	196 \$	40 238	\$258 092 \$
Ajouts	9 658	—	1 922	—	—	—	—	1 922
Transfert entre catégories	—	—	—	—	—	—	—	—
Variation	(7 634)	—	(4 106)	(1 409)	—	—	(1 852)	(7 367)
Solde au 30 juin 2018	582 630	44 930	120 990	33 992	14 153	196	38 386	252 647
Amortissement et dépréciation cumulés								
Solde au 31 mars 2018	(322 632)	—	(61 778)	(19 373)	(14 153)	(196)	(1 835)	(97 335)
Transfert entre catégories	—	—	—	—	—	—	—	—
Amortissement	—	—	(2 850)	(604)	—	—	(592)	(4 046)
Variation	—	—	1 624	763	—	—	94	2 481
Solde au 30 juin 2018	(322 632)	—	(63 004)	(19 214)	(14 153)	(196)	(2 333)	(98 900)
Valeur comptable nette								
31 mars 2018	257 974	44 930	61 396	16 028	—	—	38 403	160 757
30 juin 2018	259 998 \$	44 930 \$	57 986 \$	14 778 \$	— \$	— \$	36 053	\$153 747 \$

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dans le cadre des acquisitions de Marchés des capitaux Genuity (« Genuity »), de la participation de 50 % dans Canaccord Genuity (Australia) Limited (« Canaccord Genuity Australia »), de Collins Stewart Hawkpoint plc (« CSHP »), d'Eden Financial, Hargreave Hale et Jitneytrade comprennent les relations clients, les ententes de non-concurrence, les permis de négociation, le contrat de gestion de fonds et la technologie qui ont une durée déterminée et qui sont amortis d'une manière linéaire sur leur durée d'utilité estimative. Les marques acquises dans le cadre de l'acquisition de Genuity sont considérées comme ayant une durée indéterminée du fait qu'elles offriront à la Société des avantages sur une période continue.

Par suite de l'acquisition de Jitneytrade, la Société a comptabilisé un goodwill de 9,7 millions \$ et des immobilisations incorporelles identifiables de 1,9 million \$ liées aux relations clients à la date d'acquisition, qui est amorti sur huit ans (note 8).

TEST DE DÉPRÉCIATION DU GOODWILL ET D'AUTRES ACTIFS

Les valeurs comptables du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée indéterminée acquis par l'entremise des regroupements d'entreprises sont comme suit :

	Immobilisations incorporelles à durée indéterminée		Goodwill		Total	
	30 juin 2018	31 mars 2018	30 juin 2018	31 mars 2018	30 juin 2018	31 mars 2018
UGT de Canaccord Genuity						
Canada (Genuity)	44 930 \$	44 930 \$	92 074 \$	92 074 \$	137 004 \$	137 004 \$
Canada (Jitneytrade)	—	—	9 658	—	9 658	—
UGT de Gestion de patrimoine Canaccord Genuity						
Royaume-Uni et Europe (îles de la Manche)	—	—	93 256	97 754	93 256	97 754
Royaume-Uni et Europe (Eden Financial Ltd.) (« Eden »)	—	—	10 266	10 761	10 266	10 761
Royaume-Uni et Europe (Hargreave Hale)	—	—	54 744	57 385	54 744	57 385
	44 930 \$	44 930 \$	259 998 \$	257 974 \$	304 928 \$	302 904 \$

On considère que la marque Genuity a une durée indéterminée, la Société ne prévoyant pas cesser de l'utiliser à l'avenir.

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée sont soumis à un test de dépréciation chaque année, au 31 mars, et lorsque des circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait avoir subi une dépréciation. Si une telle indication existe, la Société estime la valeur recouvrable de l'UGT à laquelle un goodwill et des immobilisations incorporelles à durée indéterminée sont affectés. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable d'une UGT excède sa valeur recouvrable. Une perte de valeur réduit d'abord la valeur comptable de tout goodwill affecté aux UGT et, si elle subsiste, elle réduit ensuite les autres actifs de l'unité au prorata. Les pertes de valeur relatives au goodwill ne peuvent être reprises au cours de périodes futures. La Société tient compte notamment de la relation entre sa capitalisation boursière et la valeur comptable de ses capitaux propres lors de l'examen des indices de dépréciation. Au 30 juin 2018, aucun indice de dépréciation n'avait été identifié.

NOTE 10 Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat de la Société diffère du montant qui serait obtenu en appliquant le taux d'impôt fédéral et provincial combiné du fait des éléments suivants :

	30 juin 2018	30 juin 2017
Charge d'impôt sur le résultat au taux prévu par la loi de 27,0 % (26,0 % à l'exercice 2018)	5 908 \$	(461) \$
Différence des taux d'impôt des administrations étrangères	(419)	(837)
Éléments non déductibles influant sur le calcul du revenu imposable	522	652
Variation de l'estimation des valeurs comptables et fiscales	(464)	145
Autres	(201)	40
(Utilisation des pertes fiscales antérieurement non comptabilisées) pertes fiscales et autres différences temporaires non comptabilisées	(1 236)	1 609
Paielements fondés sur des actions	(877)	(360)
Charge d'impôt sur le résultat comptabilisée aux comptes de résultat	3 233 \$	788 \$

NOTE 11 Dette subordonnée

	30 juin 2018	31 mars 2018
Emprunt, intérêt payable mensuellement au taux préférentiel majoré de 4 % par année, remboursable à vue	7 500 \$	7 500 \$

L'emprunt est assujéti à un contrat de subordination et peut être remboursé uniquement avec l'autorisation préalable de l'OCRCVM. Au 30 juin 2018 et au 31 mars 2018, les taux d'intérêt de la dette subordonnée étaient de respectivement 7,45 % et 7,45 %. La valeur comptable de la dette subordonnée s'approche de sa juste valeur en raison de la nature à court terme du passif.

NOTE 12 Emprunt bancaire

	30 juin 2018	31 mars 2018
Emprunt	69 164 \$	72 500 \$
Moins : frais de financement non amortis	(922)	(1 063)
	68 242	71 437
Tranche à court terme	9 233	9 679
Tranche à long terme	59 009	61 758

Dans le cadre de l'acquisition de Hargreave Hale, une filiale de la Société a obtenu une facilité de crédit de premier rang d'un montant de 40,0 millions £ (69,2 millions \$ CA au 30 juin 2018) aux fins du financement d'une partie de la contrepartie au comptant. Au 30 juin 2018, la Société avait un solde impayé de 68,2 millions \$, déduction faite des frais de financement non amortis. L'emprunt est remboursable par versements de capital et d'intérêts sur une période de quatre ans. L'emprunt porte intérêt au taux LIBOR annuel en vigueur majoré de 2,125 % (taux LIBOR annuel majoré de 3,375 % au 31 mars 2018).

NOTE 13 **Déventures convertibles**

	30 juin 2018		31 mars 2018	
	Passif	Capitaux propres	Passif	Capitaux propres
Déventures convertibles	57 249 \$	2 604 \$	57 081 \$	2 604 \$

Les conditions relatives aux déventures convertibles sont présentées à la note 17 des états financiers consolidés du 31 mars 2018.

NOTE 14 **Actions privilégiées**

	30 juin 2018		31 mars 2018	
	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions
Actions privilégiées de série A, émises et en circulation	110 818 \$	4 540 000	110 818 \$	4 540 000
Actions privilégiées de série C, émises et en circulation	97 450	4 000 000	97 450	4 000 000
Actions privilégiées de série C, détenues comme actions autodétenues	(2 627)	(106 794)	(2 627)	(106 794)
	94 823	3 893 206	94 823	3 893 206
	205 641 \$	8 433 206	205 641 \$	8 433 206

Les conditions relatives aux actions privilégiées de série A et de série C sont présentées à la note 18 des états financiers consolidés du 31 mars 2018.

NOTE 15 **Actions ordinaires et bons de souscription**

	30 juin 2018		31 mars 2018	
	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions
Émises et entièrement libérées	772 979 \$	113 548 507	772 746 \$	113 522 629
Prêts destinés à l'achat d'actions ordinaires dont les droits ne sont pas acquis	(4 826)	(136 483)	(5 098)	(654 322)
Détenues dans le cadre du RILT	(104 488)	(16 909 776)	(117 802)	(19 814 432)
	663 665 \$	96 502 248	649 846 \$	93 053 875

	30 juin 2018		31 mars 2018	
	Montant	Nombre de bons de souscription	Montant	Nombre de bons de souscription
Bons de souscription				
Bons de souscription émis dans le cadre du placement privé	1 975 \$	3 438 412	1 975 \$	3 438 412

i) AUTORISÉES

Nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale.

ii) ÉMISES ET ENTIÈREMENT LIBÉRÉES

	Nombre d'actions	Montant
Solde au 31 mars 2018	113 522 629	772 746 \$
Actions émises dans le cadre des régimes de paiements fondés sur des actions (note 17)	25 878	233
Solde au 30 juin 2018	113 548 507	772 979 \$

Le 11 août 2017, la Société a déposé un avis de renouvellement de son OPRCNA qui lui permet de racheter, du 15 août 2017 au 14 août 2018, jusqu'à concurrence de 5 675 573 de ses actions ordinaires par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto et de systèmes de négociation parallèles, conformément aux exigences de la Bourse de Toronto. Cette démarche vise à permettre à la Société de racheter de ses actions ordinaires à des fins d'annulation. À la date de l'avis, le nombre maximal d'actions pouvant être rachetées dans le cadre de l'OPRCNA actuelle représentait 5,0 % des actions ordinaires en circulation de la Société. Entre le 1^{er} avril 2018 et le 30 juin 2018, aucune action n'a été rachetée dans le cadre de l'OPRCNA actuelle et de l'OPRCNA précédente.

iii) RÉSULTAT PAR ACTION ORDINAIRE

	Pour les périodes de trois mois closes les	
	30 juin 2018	30 juin 2017
Résultat par action ordinaire – de base		
Résultat net attribuable aux actionnaires de GCGI	17 616 \$	(2 262) \$
Dividendes sur actions privilégiées	(2 351)	(2 540)
Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	15 265	(4 802)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	94 363 223	93 068 914
Résultat par action – de base	0,16 \$	(0,05) \$
Résultat par action ordinaire – après dilution		
Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	15 265	(4 802)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	94 363 223	s. o.
Effet dilutif dans le cadre du RILT (nombre)	13 116 029	s. o.
Effet dilutif lié aux autres régimes de paiements fondés sur des actions (nombre)	28 309	s. o.
Effet dilutif lié aux bons de souscription (nombre)	802 255	s. o.
Effet dilutif lié aux débentures convertibles (nombre)	9 230 769	s. o.
Nombre moyen pondéré ajusté d'actions ordinaires	117 540 585	s. o.
Résultat par action ordinaire – après dilution	0,14 \$	(0,05) \$

Les actions pouvant être émises à la conversion des débentures convertibles ont été incluses dans les calculs du résultat par action après dilution pour le trimestre clos le 30 juin 2018. Par conséquent, le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires a été ajusté en tenant compte de la charge d'intérêts après impôt liée aux débentures convertibles comptabilisée au cours de la période. Le nombre moyen pondéré ajusté d'actions ordinaires comprenait également l'effet dilutif associé à la conversion des débentures convertibles.

Pour les périodes ayant des pertes nettes attribuables aux actionnaires ordinaires, tous les instruments comportant des actions ordinaires potentielles ont été exclus des calculs du résultat par action après dilution, ces instruments étant antidilutifs.

NOTE 16

Dividendes

DIVIDENDES SUR ACTIONS ORDINAIRES

La Société a déclaré le dividende sur actions ordinaires suivant pour le trimestre clos le 30 juin 2018 :

Date de clôture des registres	Date de paiement	Dividende en espèces par action ordinaire actions ordinaires	Montant total de dividendes sur actions ordinaires
22 juin 2018	3 juillet 2018	0,12 \$	13 626 \$

Le 1^{er} août 2018, le conseil d'administration a approuvé un dividende de 0,01 \$ par action ordinaire, payable le 10 septembre 2018 aux actionnaires inscrits le 31 août 2018 (note 21).

DIVIDENDES SUR ACTIONS PRIVILÉGIÉES

Date de clôture des registres	Date de paiement	Dividende en espèces par action privilégiée de série A	Dividende en espèces par action privilégiée de série C	Montant total de dividendes sur actions privilégiées
22 juin 2018	3 juillet 2018	0,24281 \$	0,31206 \$	2 351 \$

Le 1^{er} août 2018, le conseil d'administration a approuvé un dividende en espèces de 0,24281 \$ par action privilégiée de série A payable le 1^{er} octobre 2018 aux porteurs d'actions privilégiées de série A inscrits le 14 septembre 2018 (note 21).

Le 1^{er} août 2018, le conseil d'administration a approuvé un dividende en espèces de 0,31206 \$ par action privilégiée de série C payable le 1^{er} octobre 2018 aux porteurs d'actions privilégiées de série C inscrits le 14 septembre 2018 (note 21).

NOTE 17

Régimes de paiement fondé sur des actions

i) RILT

En vertu du régime d'intéressement à long terme (« RILT »), ou le « régime », des unités d'actions temporairement incessibles (UATI), dont les droits sont généralement acquis sur trois ans sont attribuées aux participants admissibles. Toutes les attributions octroyées en vertu du régime sont réglées au moyen d'un transfert d'actions de fiducies pour les avantages du personnel (« fiducies ») qui sont financées par la Société, ou certaines de ses filiales,

selon le cas, avec de la trésorerie que les fiduciaires utilisent pour acheter sur le marché libre des actions ordinaires qu'ils détiendront en fiducie jusqu'à l'acquisition des droits rattachés aux UATI. Aucune autre action ne peut être émise sur le capital autorisé aux termes du RILT.

Avec prise d'effet le 31 mars 2018, le régime a été modifié de façon à supprimer certaines conditions liées à l'emploi ayant une incidence sur l'acquisition des droits rattachés aux UATI attribuées dans le cadre du cycle normal des versements relatifs à la rémunération au rendement. À la suite de ce changement, les droits rattachés aux UATI continueront d'être acquis après la cessation d'emploi, à condition que l'employé respecte certaines restrictions postérieures à l'emploi et ne se livre pas à certaines activités ayant trait à la concurrence ou à la sollicitation, tel qu'il est décrit dans le régime. En raison de ce changement, la Société a déterminé que les attributions ne répondent pas, en substance, au critère de condition de service, tel qu'il est défini par l'IFRS 2, *Paiements fondés sur des actions*. Par conséquent, les UATI attribuées dans le cadre du cycle normal des versements relatifs à la rémunération au rendement sont passées en charges au cours de la période pendant laquelle ces attributions sont réputées être gagnées, soit généralement l'exercice au cours duquel les attributions ont été octroyées ou l'exercice précédent dans le cas des attributions qui ont été octroyées après la fin de cet exercice, mais qui ont été déterminées et acquises relativement à cet exercice.

Pour certaines attributions, en général les attributions à l'embauche ou de maintien en poste, l'acquisition des droits est conditionnée par un emploi continu, et ces attributions sont donc assujetties à une exigence de service continu. Par conséquent, la Société comptabilise graduellement les coûts de ces attributions à titre de charge sur la période d'acquisition des droits applicable et une augmentation correspondante est reflétée dans le surplus d'apport.

Il y a eu 4 068 842 UATI attribuées en remplacement de la rémunération en espèces versée aux employés au cours de la période close le 30 juin 2018 (5 925 867 UATI le 30 juin 2017). Les fiduciaires ont acquis 2 175 707 actions ordinaires au cours du trimestre clos le 30 juin 2018 (3 502 787 actions ordinaires le 30 juin 2017).

La juste valeur des UATI à la date d'évaluation se fonde sur la juste valeur à la date d'attribution. La juste valeur moyenne pondérée des UATI attribuées au cours du trimestre clos le 30 juin 2018 s'est établie à 7,10 \$ (5,00 \$ au 30 juin 2017).

	Nombre
Attributions en cours au 31 mars 2018	20 130 388
Attributions	4 068 842
UATI dont les droits sont acquis	(5 084 408)
UATI auxquelles il a été renoncé	(35 673)
Attributions en cours au 30 juin 2018	19 079 149

	Nombre
Actions ordinaires détenues par les fiduciaires au 31 mars 2018	19 814 432
Actions acquises	2 175 707
Actions libérées à l'acquisition des droits	(5 080 363)
Actions ordinaires détenues par les fiduciaires au 30 juin 2018	16 909 776

ii) UNITÉS D' ACTIONS LIÉES AU RENDEMENT

La Société a adopté un régime d'unités d'actions liées au rendement (« UALR ») pour certains membres de la haute direction au cours de l'exercice clos le 31 mars 2018. Les UALR sont des instruments notionnels de capitaux propres liés à la valeur des actions ordinaires de la Société. À la fin d'une période d'acquisition des droits de trois ans, le nombre d'UALR dont les droits sont acquis est déterminé en fonction de l'atteinte de certaines cibles prédéterminées. Les droits rattachés aux UALR sont acquis en bloc à la date du 3^e anniversaire de l'attribution. Les UALR sont réglées en trésorerie, en fonction du cours moyen des actions de la Société au moment de l'acquisition des droits.

Les UALR sont évaluées à la juste valeur à la date d'attribution. Le passif est réévalué à la juste valeur chaque date de clôture jusqu'à la date de règlement au plus tard, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les comptes de résultat. La valeur comptable du passif lié aux UALR au 30 juin 2018 était de 6,1 millions \$ (6,1 millions \$ au 31 mars 2018).

iii) OPTIONS SUR ACTIONS LIÉES AU RENDEMENT

Le 1^{er} juin 2018, la Société a créé un régime d'options sur actions liées au rendement qui sera présenté aux actionnaires aux fins d'approbation à l'assemblée générale du 2 août 2018. Le 14 juin 2018, la Société a attribué 6 220 000 options aux termes du régime d'options sur actions liées au rendement et cette attribution sera présentée aux actionnaires aux fins de ratification à l'assemblée générale. Le prix d'exercice est de 6,73 \$ par action et se fonde sur la juste valeur du marché par action ordinaire à la date d'attribution. Les options sur actions liées au rendement ont une durée de cinq ans et les droits à ces options seront acquis au fil du temps au prorata sur une période de quatre ans (les droits d'un tiers des options étant acquis aux deuxième, troisième et quatrième anniversaires de l'attribution). Les options sur actions liées au rendement seront également assujetties aux conditions d'acquisition liées au rendement (cours de l'action) sur le marché, et seront assorties d'un plafond sur les paiements égal à trois fois le prix d'exercice.

À compter d'août 2018, la Société commencera à comptabiliser une charge relative à ces options sur actions liées au rendement, sous réserve de l'approbation des actionnaires le 2 août 2018.

iv) CHARGE AU TITRE DE PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

	Pour les périodes de trois mois closes les	
	30 juin 2018	30 juin 2017
RILT	8 173 \$	11 969 \$
Prêts-subventions destinés à l'achat d'actions ordinaires	35	253
Unités d'actions différées (réglées en trésorerie)	(318)	342
Charge de rémunération au rendement dont les paiements sont fondés sur des actions	7 890 \$	12 564 \$

NOTE 18 Transactions avec des parties liées

Les transactions sur titres effectuées par la Société pour le compte de dirigeants et d'administrateurs se déroulent selon les mêmes modalités que celles appliquées pour tous les clients. Les produits de commissions sur ces transactions ne sont pas importants par rapport à ceux tirés de l'ensemble des activités de la Société.

Les créances clients ainsi que les dettes fournisseurs et charges à payer comprennent les soldes suivants qui se rapportent aux principaux dirigeants :

	30 juin 2018	31 mars 2018
Créances clients	658 \$	969 \$
Dettes fournisseurs et charges à payer	978	1 527

NOTE 19 Information sectorielle

La Société exerce ses activités dans deux secteurs :

Le secteur Canaccord Genuity inclut les services de financement de sociétés, les activités de consultation, de recherche et de négociation pour le compte de clients qui sont des sociétés, des institutions et des gouvernements ainsi que les activités de négociation à titre de contrepartiste au Canada, au Royaume-Uni, en Europe et à Dubaï, en Australie et aux États-Unis. Canaccord Genuity comprend également les activités dans les Autres établissements à l'étranger, dont Canaccord Genuity Asia.

Le secteur Gestion de patrimoine Canaccord Genuity offre des services de courtage et des conseils en placement aux clients de détail ou institutionnels du Canada, des États-Unis, et du Royaume-Uni et d'Europe.

Le secteur administratif Non sectoriel et autres inclut les services de courtage de correspondance, les intérêts, les produits des activités ordinaires et les charges libellés en monnaies étrangères qui ne sont pas précisément attribuables à Canaccord Genuity ou à Gestion de patrimoine Canaccord Genuity.

Les secteurs d'activité de la Société sont gérés de façon distincte parce que chaque secteur offre des services différents et fait appel à des stratégies différentes en matière de personnel et de marketing. La Société évalue le rendement de chaque secteur d'activité d'après les résultats d'exploitation, sans égard aux participations ne donnant pas le contrôle.

La Société ne répartit pas le total de l'actif, le total du passif, le matériel et les aménagements des locaux loués entre les secteurs. L'amortissement des immobilisations corporelles est réparti entre les secteurs d'après la superficie en pieds carrés occupée. L'amortissement des immobilisations incorporelles identifiables est attribué au secteur Canaccord Genuity, puisqu'il se rapporte aux acquisitions de Genuity, de Jineytrade et à la participation de 50 % dans Canaccord Genuity Australia. L'amortissement des immobilisations incorporelles identifiables acquises dans le cadre de l'acquisition de Collins Stewart Hawkpoint plc (« CSHP ») est attribué aux secteurs Canaccord Genuity et Gestion de patrimoine Canaccord Genuity au Royaume-Uni et en Europe (îles de la Manche). L'amortissement des immobilisations incorporelles identifiables acquises dans le cadre de l'acquisition d'Eden Financial Ltd. est attribué au secteur Gestion de patrimoine Canaccord Genuity au Royaume-Uni et en Europe (Eden Financial Ltd.). L'amortissement des immobilisations incorporelles identifiables acquises dans le cadre de l'acquisition de Hargreave Hale est attribué au secteur Gestion de patrimoine Canaccord Genuity au Royaume-Uni et en Europe (Hargreave Hale). Il n'y a pas de produits intersectoriels importants. L'impôt sur le résultat est géré au

niveau de la Société et n'est pas attribué aux secteurs. Tous les produits des activités ordinaires et le résultat d'exploitation sont tirés de clients externes. En outre, la Société ne répartit pas les flux de trésorerie par secteur à présenter.

	Pour les périodes de trois mois closes les							
	30 juin 2018				30 juin 2017			
	Canaccord Genuity	Gestion de patrimoine Canaccord Genuity	Non sectoriel et autres	Total	Canaccord Genuity	Gestion de patrimoine Canaccord Genuity	Non sectoriel et autres	Total
Commissions et honoraires	40 107 \$	96 273 \$	— \$	136 380 \$	41 773 \$	63 180 \$	2 \$	104 955 \$
Financement de sociétés	56 992	10 529	—	67 521	32 421	8 275	—	40 696
Honoraires de consultation	24 641	273	—	24 914	18 896	—	—	18 896
Négociation à titre de contrepartiste	30 894	14	—	30 908	25 832	52	3	25 887
Intérêts	2 201	4 688	2 357	9 246	1 999	2 431	746	5 176
Autres	1 337	799	3 018	5 154	865	1 013	2 320	4 198
Charges, à l'exception des éléments ci-dessous	134 461	85 409	13 780	233 650	119 276	56 420	12 334	188 030
Amortissement	2 063	4 252	323	6 638	2 418	2 315	261	4 994
Frais de développement	54	3 768	37	3 859	129	1 279	71	1 479
Charges d'intérêts	2 704	1 494	1 396	5 594	2 591	96	1 758	4 445
Frais de restructuration	1 316	—	—	1 316	448	—	—	448
Frais connexes aux acquisitions	1 173	—	—	1 173	—	2 184	—	2 184
Quote-part de la perte d'une entreprise associée	—	—	11	11	—	—	—	—
Résultat avant impôt sur le résultat et imputations intersectorielles	14 401	17 653	(10 172)	21 882	(3 076)	12 657	(11 353)	(1 772)
Moins : Imputations intersectorielles	4 305	3 347	(7 652)	—	4 314	4 541	(8 855)	—
Résultat avant impôt sur le résultat	10 096 \$	14 306 \$	(2 520) \$	21 882 \$	(7 390) \$	8 116 \$	(2 498) \$	(1 772) \$

Aux fins de la présentation de l'information par secteur géographique, les activités de la Société ont été regroupées au Canada, au Royaume-Uni et en Europe (y compris Dubaï), aux États-Unis, en Australie et dans les Autres établissements à l'étranger, qui comprennent nos activités en Asie. Le tableau suivant présente les produits des activités ordinaires de la Société par secteur géographique (les produits sont attribués aux secteurs géographiques en fonction de l'emplacement de l'entreprise sous-jacente présentant ses résultats d'exploitation) :

	Pour les périodes de trois mois closes les	
	30 juin 2018	30 juin 2017
Canada	97 388 \$	73 706 \$
Royaume-Uni et Europe (y compris Dubaï)	87 578	64 804
États-Unis	76 848	55 736
Australie	12 331	5 534
Autres établissements à l'étranger	(22)	28
	274 123 \$	199 808 \$

NOTE 20**Provisions et éventualités****PROVISIONS**

Des provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation juridique ou implicite actuelle découlant d'un événement passé, s'il est probable qu'une sortie de ressources sera requise pour éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Chaque date de clôture, la Société évalue le caractère approprié de ses provisions existantes et ajuste le montant au besoin. Voici un sommaire des changements survenus au cours du trimestre clos le 30 juin 2018 :

	Provisions pour litiges	Provisions pour frais de restructuration	Total des provisions
Solde au 31 mars 2018	3 253 \$	5 175 \$	8 428 \$
Ajouts	118	1 316	1 434
Utilisées	(557)	(1 516)	(2 073)
Solde au 30 juin 2018	2 814 \$	4 975 \$	7 789 \$

La provision pour frais de restructuration comptabilisée au cours de la période close le 30 juin 2018 a trait à des indemnités de cessation d'emploi découlant de la restructuration dans nos activités sur les marchés des capitaux au Royaume-Uni et en Europe.

ENGAGEMENTS, PROCÉDURES DE LITIGE ET PASSIF ÉVENTUEL

Dans le cours normal des activités, la Société est partie à des litiges et, au 30 juin 2018, elle était défenderesse dans diverses poursuites judiciaires. La Société a établi des provisions pour les affaires en litige lorsque les paiements sont probables et peuvent raisonnablement être estimés. Même si l'issue de ces poursuites dépend d'une résolution future, l'évaluation et l'analyse de ces poursuites par la direction indiquent que la résolution ultime probable de ces poursuites, prises isolément ou dans leur ensemble, n'aura pas d'effet important sur la situation financière de la Société.

La Société fait également l'objet de réclamations invoquées ou non dans le cours normal des affaires, lesquelles, en date du 30 juin 2018, n'ont pas donné lieu à des poursuites judiciaires. La Société ne peut pas déterminer quelle sera l'incidence de ces réclamations invoquées ou non sur sa situation financière; cependant, elle a comptabilisé une provision si des pertes découlant de ces réclamations invoquées ou non sont considérées comme probables et si de telles pertes peuvent être estimées de façon raisonnable.

Outre les engagements ou éventualités de la Société décrits aux notes 26 et 27 des états financiers consolidés au 31 mars 2018, les sommes réclamées dans le cadre des poursuites suivantes, ou qui pourraient être réclamées, sont importantes et, par conséquent, ces poursuites sont décrites ci-après.

Certaines réclamations ont été invoquées contre la Société en ce qui a trait à la vente au Royaume-Uni par une société remplacée de certains produits de gestion de patrimoine conventionnels fiscalement avantageux relatifs à un partenariat cinématographique, et elles pourraient être importantes si ces réclamations sont judiciairisées, que des réclamations additionnelles sont effectuées et que les hypothèses utilisées par la Société pour déterminer que le succès de ces réclamations n'est ni probable et que ces dernières ne peuvent faire l'objet d'une estimation changeant au cours de futures périodes. Bien que la Société entende se défendre vigoureusement si des réclamations sont judiciairisées, et estime que de telles réclamations seraient non fondées, la Société peut être tenue de comptabiliser une provision au titre d'un résultat défavorable qui pourrait avoir une incidence néfaste importante sur la situation financière de la Société. L'investissement total par les clients de la Société à l'égard de ces produits est estimé à 15,2 millions \$ (8,8 millions £). Le report d'impôt total obtenu initialement par les clients de la Société à l'égard de ces produits lorsqu'ils les ont achetés entre 2006 et 2009 est estimé à 22,7 millions \$ (13,1 millions £). L'application conformément aux annonces de l'autorité fiscale du Royaume-Uni, l'issue de certaines procédures judiciaires portant sur l'imposition de produits similaires vendus par d'autres conseillers financiers et les règlements conclus avec l'autorité fiscale du Royaume-Uni par certains investisseurs pourraient se traduire par un montant d'impôt à payer supérieur au montant d'impôt initialement reporté pour les acheteurs de ces produits. En date des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires, deux protocoles préjudiciaires avaient été transmis à la Société par certains clients, protocoles réfutés par la Société. L'excédent de l'impôt éventuel à payer sur le montant d'impôt initialement reporté pour les clients visés par lesdits protocoles est estimé à environ 15,6 millions \$ (9,0 millions £), exclusion faite des autres coûts. À la date des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires, il est impossible de déterminer l'issue probable des mesures d'application de la loi prises par l'autorité fiscale du Royaume-Uni à l'égard de cette affaire ainsi que la probabilité que la Société subisse une perte, ou le montant d'une telle perte, relativement aux réclamations déposées contre elle ou qui pourraient être déposées contre elle.

NOTE 21 Événements postérieurs à la date de clôture

DIVIDENDES

Le 1^{er} août 2018, le conseil d'administration a approuvé un dividende de 0,01 \$ par action ordinaire, payable le 10 septembre 2018 aux actionnaires inscrits le 31 août 2018 (note 16).

Le 1^{er} août 2018, le conseil d'administration a approuvé un dividende en espèces de 0,24281 \$ par action privilégiée de série A payable le 1^{er} octobre 2018 aux porteurs d'actions privilégiées de série A inscrits le 14 septembre 2018 (note 16).

Le 1^{er} août 2018, le conseil d'administration a approuvé un dividende en espèces de 0,31206 \$ par action privilégiée de série C payable le 1^{er} octobre 2018 aux porteurs d'actions privilégiées de série C inscrits le 14 septembre 2018 (note 16).